

L'UNION de Reims

Page C
Marne / Spécial Familles

Lundi 17 avril 2000.

Six mois pour se mettre « la langue dans l'oreille »

L'association « en famille international » propose à des enfants âgés de 9 à 13 ans de vivre dans une famille étrangère pendant SIX mois, et de recevoir un enfant de cette famille.

PENDANT deux mois, Grâce n'a pas compris grand chose à ce qui se disait autour d'elle. Elle écoutait, elle se laissait imprégner, comme une éponge, par des flots de phrases d'une langue qui lui était étrangère : le français.

Grâce est Anglaise, Mais pendant six mois, elle ne verra pas son pays, ses parents, sa famille, son école, Ainsi en a-t-elle décidé. Elle prend un bain de français, elle s'immerge non seulement pour apprendre une langue, mais aussi pour découvrir de l'intérieur une culture différente de la sienne.

Dans cette aventure mûrement réfléchie, elle n'est pas seule. Grâce est accueillie au sein d'une famille. Elle y a sa place, non comme une invitée, mais comme un membre à part entière. Elle passe beaucoup de temps avec Estelle, l'une des filles de la maison, qui a le même âge qu'elle.

Désormais, Grâce comprend les conversations, et peut dire, avec encore quelques hésitations, ce qu'elle veut en français. Ce sont les deux derniers mois que ses progrès seront les plus spectaculaires.

Puis elle repartira. Mais pas seule. Estelle l'accompagnera. Et ce sera à son tour de ne pas comprendre grand chose, puis peu à peu, de s'imprégner de l'anglais. Et de le parler « fluently »... Sa petite soeur, Flavie, 9 ans, vient de partir en Grande Bretagne. Elle ne rentrera chez elle qu'à la fin de l'été ...

Favoriser les échanges

L'échange entre Grâce et Estelle a été organisé dans le cadre de l'association « En famille International », qui depuis vingt ans déjà s'occupe d'échanges linguistiques et culturels. Elle a été fondée par un professeur d'anglais, Jacques Pinault, qui ayant constaté les déficiences en matière d'apprentissage

d'une langue étrangère, a voulu favoriser les échanges : ses enfants ont été les premiers concernés.

Puis d'autres ont suivi. « Six mois, c'est une période nécessaire mais suffisante pour que des enfants se mettent une langue étrangère dans L'oreille. L'écrit viendra après », note Philippe Ritaly, qui avec sa femme Véronique a envoyé ses deux enfants, Alice et Etienne aux Etats-Unis et en Allemagne ...
... et a reçu leurs correspondants.

« Les enfants s'expriment dans plusieurs registres de langue. Ils apprennent aussi la tolérance, à accepter les différences, et toute la famille bénéficie de cet échange ».

En vingt ans, 1000 enfants ont participé à ces échanges. Ils sont Français, Anglais, mais aussi Américains, Irlandais, Canadiens, Allemands, et bientôt Australiens. « L'originalité, c'est la jeunesse des enfants : un adolescent aurait plus de difficultés à s'insérer dans une famille. Il est plus critique, moins adaptable ».

Les familles qui participent à ces échanges sont sélectionnées par le professeur d'anglais : l'enfant doit être partant. Il doit avoir fait sien le projet. L'un des parents doit être disponible pour accueillir l'enfant étranger. Mais la famille ne doit pas modifier ses habitudes. Le dossier décrivant les habitudes familiales est donné à l'autre famille.

A l'heure actuelle, 25 jeunes français partent ainsi chaque année. L'objectif de l'association est de multiplier ce chiffre par quatre ou cinq.

Scolarité

Les enfants suivent une scolarité normale, dans le pays d'accueil. « Alice a commencé son année de CM2 en Californie, et la poursuit à Reims. Auparavant, en CM1, elle a passé six mois à Hanovre... et il n'y a aucun problème. Etienne, lui, est parti dans le Maryland en 5è, et quand il est rentré, il est passé en 4è. Les efforts de rattrapage se font surtout en mathématiques », explique Véronique.

Quand c'est possible, l'enfant français et l'enfant étranger ne sont pas dans la même classe. Et s'il n'y a qu'une classe, ils ne sont pas l'un à côté de l'autre : chacun doit avoir ses amis, conserver une indépendance, ne pas se sentir prisonnier de l'autre.

Grâce était à Reims au moment de Noël ... « C'est le moment le plus difficile » confie-t-elle. « Mais tu as

aussi le double de cadeaux ! » remarque Bérénice, la grande sœur d'Estelle.

Le coup de téléphone hebdomadaire des parents est très attendu. Tout comme les lettres. Mais les parents font attention de ne pas accaparer leur enfant par des messages électroniques quotidiens.

« L'association nous guide. Elle nous donne des conseils très judicieux qui sont le fruit de son expérience », précise Chantal Rigaud, la maman d'Estelle.

Pour les enfants, ces échanges sont une aventure, une ouverture, « Ils leur donnent des ailes », dit un parent, Et les échanges se poursuivent parfois des années plus tard entre familles, entre enfants.

Virginie Ducornez

Pour plus de renseignements sur l'Association « En Famille International », vous pouvez contacter Jacques Pinault au 05.57.43.52.48 ou demander les témoignages de deux familles rémoises : Véronique et Philippe Ritaly au 03.26.08.22.93 ou Chantal et Olivier Rigaud au 03.26.88.74.23.

L'association est composée de bénévoles à l'exception de Jacques Pinault, qui rencontre chaque famille concernée dans le monde. Le coût de L'échange peut donc parfois atteindre jusqu'à 10.000 F mais il est revu en fonction des revenus des familles.



Deux familles rémoises ont leurs enfants qui participent à des échanges à l'étranger dans le cadre de l'Association « En Famille International ».
(Photo Gérard Péron)

www.enfamille.com